

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 juillet 2020

Date de la convocation : 11 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etalent Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, M. Guy MARTINET, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, M. Jean PROENÇA, Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Erwann BINET à M. Denis PEILLOT, Mme Michèle CEDRIN à M. Jacques BOYER, Mme Hilda DERMIDJIAN à M. Patrick CURTAUD, Mme Catherine MARTIN à M. Frédéric BELMONTE, Mme Virginie OSTOJIC à M. Guy MARTINET, Mme Sophie PORNET à Mme Brigitte PHAM-CUC, Mme Dominique ROUX à M. Christophe BOUVIER, Mme Béatrice TRANCHAND à M. Philippe MARION.

Absents suppléés : M. Christophe CHARLES représenté par sa suppléante Mme Annie BEC, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. André Jean TERRA.

Secrétaire de séance : M. Isidore POLO.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Désignation des membres au sein du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat Advivo

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Pour faire suite aux élections municipales de mars et de juin 2020 et à l'installation du nouveau conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération, l'Agglo doit délibérer pour désigner ses représentants au sein du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat Advivo qui est rattaché à Vienne Condrieu Agglomération.

En effet, conformément à la loi ALUR du 19 mars 2014 et à la Loi NOTRe du 7 août 2015, l'Office Public de l'Habitat Advivo a été rattaché le 10 novembre 2016 à ViennAgglo, établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'habitat, puis à Vienne Condrieu Agglomération en 2018 lors de la fusion de la communauté de communes de la région de Condrieu et de ViennAgglo.

L'effectif du conseil d'administration de l'office est composé 27 membres dont 17 doivent être désignés par le Conseil Communautaire de Vienne Condrieu Agglomération conformément au Code de la construction et de l'habitation.

Ces 17 membres se répartissent en 4 collèges :

- Membres en qualité d'élus au conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération
- Membres en qualité de personnalités qualifiées
- Membres en qualité d'élus d'une collectivité ou d'un EPCI du ressort de compétence de l'Office, autre que Vienne Condrieu Agglomération
- Membres en qualité de représentant d'associations dont l'un des objets et l'insertion ou le logement des personnes défavorisées

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la construction et de l'habitation et notamment l'article L 421-8 qui fixe les règles de composition du conseil d'administration de l'office, ainsi que l'article R 421-5 qui précise la répartition des membres ayant une voix délibérative selon l'effectif du conseil d'administration,

VU les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

VU la délibération du 10 juillet 2020 sur l'installation du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération,

VU l'avis du bureau communautaire,

Pour le 1^{er} collège : Membres en qualité d'élus au conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération

Les candidats proposés par le bureau sont les suivants :

Monsieur Thierry KOVACS
Monsieur Christophe CHARLES
Monsieur Philippe MARION
Madame Sophie PORNET
Madame Hilda DERMIDJIAN
Madame Anny GELAS

Madame Florence DAVID propose également sa candidature

Pour le 2^{ème} collège : Membres en qualité de personnalités qualifiées :

Les candidats proposés par le bureau sont les suivants :

Madame Christelle SORET
Madame Malika LAROU
Monsieur Manuel BELMONTE
Monsieur Norbert GARROUX
Monsieur Francis GARRIC
Monsieur Alain DURAND

Pour le 3^{ème} collège : Membres en qualité d'élus d'une collectivité ou d'un EPCI du ressort de compétence de l'Office, autre que Vienne Condrieu Agglomération

Les candidats proposés par le bureau sont les suivants :

Monsieur Daniel ANGONIN
Madame Christelle GRANGEOT
Madame Martine FAÏTA

Pour le 4^{ème} collège : Membres en qualité de représentants d'associations dont l'un des objets et l'insertion ou le logement des personnes défavorisées

Les candidats proposés par le bureau sont les suivants :

Madame Sylvia SATELMECHIAN
Madame Laurie LEMAIRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

PROCEDE dans un premier temps à l'élection des membres en qualité d'élus au conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération par un scrutin uninominal groupé à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

NOMBRE DE BULLETINS : 50
BULLETINS BLANCS OU NULS : 1
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 49
MAJORITE ABSOLUE : 25

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En chiffres)
Monsieur Thierry KOVACS	49
Monsieur Christophe CHARLES	49
Monsieur Philippe MARION	47
Madame Sophie PORNET	48
Madame Hilda DERMIDJIAN	45
Madame Anny GELAS	47
Madame Florence DAVID	9

PROCEDE dans un second temps à l'élection des membres des trois autres collèges.

Résultat de l'élection :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages l'ensemble des candidats est élu.

PROCLAME comme membres au conseil d'administration de l'office public de l'habitat Advivo les personnes suivantes :

Six membres en qualité d'élus au conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération :

Monsieur Thierry KOVACS
Monsieur Christophe CHARLES
Monsieur Philippe MARION
Madame Sophie PORNET
Madame Hilda DERMIDJIAN
Madame Anny GELAS

Six membres en qualité de personnalités qualifiées :

Madame Christelle SORET
Madame Malika LAROUJ
Monsieur Manuel BELMONTE
Monsieur Norbert GARROUX
Monsieur Francis GARRIC
Monsieur Alain DURAND

Trois membres en qualité d'élus d'une collectivité ou d'un EPCI autre que Vienne Condrieu Agglomération,

Monsieur Daniel ANGONIN
Madame Christelle GRANGEOT
Madame Martine FAÏTA

Deux membres en qualité de représentants d'associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

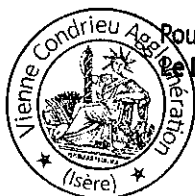
Madame Sylvia SATELMECHIAN
Madame Laurie LEMAIRE

AUTORISE Le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

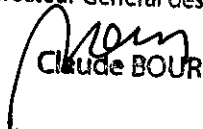
Conseil Communautaire du 17 juillet 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 22 JUIL. 2020
et a été publiée le 22 JUIL. 2020

Pour extrait certifié conforme
Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-présidente



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR




Claudine PERROT-BERTON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat